

Avis

A159



COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Par délibération du 6 juillet 2017, le conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée N° 1 du PLU et approuvé le lancement de la procédure ; prescrit par arrêté du maire le 9 janvier 2018.

Le projet de modification simplifiée N° 1 du Plan local d'urbanisme concerne les points suivants :

- Prise en compte des dispositions de la Loi Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (suppression superficie minimale des terrains et Coefficient d'Occupation des Sols).
- Prise en compte de la nouvelle doctrine de l'État sur les zones inondables.
- Rectification d'une erreur matérielle des articles 1 et 2 de la zone Uc.
- Correction d'une erreur matérielle sur le document graphique concernant une parcelle se situant en zone Uca.
- Modification des règles d'implantation des constructions dans les zones Ub, Uc, Ue.
- Permettre la création d'un logement de fonction nécessaire aux activités en zone Ue.
- Reprise de certaines règles architecturales pour les constructions et les clôtures dans les zones Uv, Ua, Uc, Ue, Ui, 2 AU, 3AU, A et N du PLU.
- Prise en compte des dispositions de la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) et de la LOI N° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) : permettre les extensions mesurées et la construction d'annexes réglementées dans les zones Agricoles et Naturelles (A et N) du PLU.
- Mise à jour liste des emplacements réservés.

Le dossier de présentation sera mis à disposition du public pendant un mois du vendredi 19 janvier 2018 au lundi 19 février 2018 inclus. Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre seront disponibles aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie soit du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Le Républicain
d'Uzès et du Gard

ANNONCES LEGALES

7 Bis Avenue Général Vincent
BP 73099
30703 UZES
Tél. 04 66 22 58 19
Fax 04 66 22 63 79

PARUTION N° 3668

en date du jeudi 11 janvier 2018

LE RÉPUBLICAIN D'UZÈS
7 bis, Avenue du Général Vincent
BP 73099
30700 UZÈS
Tél. 04.66.22.58.19
Siret 321 163 396 00062